



Section de  
Neuchâtel/Jura

Neuchâtel, janvier 2020

Rue de Flandres 5  
CH-2000 Neuchâtel  
Tél. 032/968 13 51  
E-mail : [info@asi-neju.ch](mailto:info@asi-neju.ch)  
Internet : [www.asi-neju.ch](http://www.asi-neju.ch)

## Assurance responsabilité civile professionnelle Pour les membres habitant sur territoire suisse

---

Par l'intermédiaire du secrétariat de l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers, Section NE/JU, rue de Flandres 5, 2000 Neuchâtel, vous pouvez contracter auprès de AXA-Winterthur, **une assurance responsabilité civile professionnelle collective.**

### Couverture dans toute l'Europe pour CHF 10'000'000

Validité territoriale : Monde entier (sans USA/Canada)

Prime annuelle CHF 59.-

Franchises par événement pour dommages corporels et matériels : CHF 300.-

Cette assurance responsabilité civile professionnelle s'adresse aux infirmières et infirmiers, membre ASI-section NE/JU qui exercent à leur propre compte au domicile du patient et en cabinet. Elle n'est pas valable pour une activité professionnelle salariée.

Vos assurances responsabilité civile « ménage ou automobile » ne couvrent, en aucun cas, votre responsabilité civile professionnelle.

✂-----

**Bulletin à renvoyer au :**  
**Secrétariat ASI, Section NE/JU, Rue de Flandres 5, 2000 Neuchâtel**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse exacte : .....

Diplôme de l'école de : .....

Année de diplôme : ..... No d'enregistrement CRS : .....

Membre ASI : oui  non  No de membre : .....

Je désire contracter la RC à partir du .....

Date : ..... Signature : .....